

les faisaient couler. Il prit les devants, rendu plus cruel par les remords.

—Si vous êtes venue pour l'argent, maman, je n'y peux rien. Je n'en ai pas et je ne veux pas—vous entendez? Je ne veux pas ennuyer de cela Mme de Givore, encore moins tourmenter ma femme qui, dans son état, doit être extrêmement ménagée.

—Mon Dieu ! Et alors?

—Alors...que voulez-vous que j'y fasse?... Laissez vendre, Aussi bien, je suis fâché de vous savoir si loin. toute seule. Je verrai à vous loger près d'ici. Vous vivrez en famille, vous ne serez pas malheureuse.

—Vendre la maison... la chère vieille maison... Oh ! Georges ! oh ! Georges.

Elle gémissait doucement à travers ses larmes.

Julie entra. Comme elle avait interpellé M. Ravineau à Saint-Jean-du-Pont-Routhier, elle interpella Nessler.

—Vendre ! Laisser jeter madame à la rue ? Vous en auriez le cœur ?... C'est donc vrai ce qu'on dit à l'office... c'est donc vrai que vous n'êtes plus ce que vous étiez... un brave monsieur ? Ah ! je ne voulais pas le croire ; mais pour que vous parliez de faire une chose pareille, de commettre ce sacrilège de vendre la maison où votre père est mort, faut qu'on vous ait joliment changé dans ce Paris de malheur et que vous n'ayez plus ni cœur, ni âme !...

Elle élevait la voix. Georges commanda rudement :

—Tais-toi !

Mais il était trop tard. Quelqu'un de la chambre voisine avait entendu et, sans réfléchir, suivant son impulsion, Camille entra.

—Je vous demande pardon, madame, de pénétrer ainsi chez vous et de me mêler à ce triste débat. Georges comprend je pense, ce qui m'en donne un peu le droit... Ne pleurez pas, madame... ne vous désolerez pas... Je savais votre chère maison menacée et croyais avoir donné à Georges le moyen de la préserver. C'était, paraît-il, insuffisant.

—Camille, écoutez-moi : je n'ai pas pu...

Elle le regarda, si méprisante, que la mère, en ayant conscience, se sentit plus humiliée et plus désespérée.

—Voulez-vous dire que vous n'avez pas envoyé à Saint-Jean-du-Pont-Routhier l'argent que je vous ai remis ?

—Pas encore... je n'ai pas pu... je vous expliquerai...

—Oh !

Il y eut un lourd silence. Mme Nessler ne pleurait plus ; son regard interrogeait le visage crispé de Georges. Que dit-on ? Il a reçu de l'argent pour désintéresser Ravineau et ne l'a pas envoyé ?... Est-ce possible ! Julie, les mains jointes, soupirait sourdement.

—Madame, dit enfin Camille, je n'ai au monde que ma tante et Marcelle. Je ne ne veux pas qu'elles aient la douleur d'apprendre ce que votre fils n'a pas su éviter. Je suis majeure, libre de disposer de ma fortune : laissez-moi rembourser le créancier qui vous tourmente... C'est à moi, voilà tout, que vous paierez les intérêts.

—Je ne les paierai pas... comment les paierais-je ? C'est à peine si je puis vivre... Lui, s'était engagé et, vous voyez, il ne peut pas davantage.

—Ne vous tourmentez plus ; donnez-moi le nom de votre notaire, madame... ne me refusez pas... je serai si heureuse !

—Et pourquoi que madame refuserait ? Vous êtes une demoiselle du Bon Dieu ! s'écria Julie hors d'elle-même. J'accepte, moi, nous acceptons, que je vous dis... et je pars... nous repartons. Venez-vous-en, madame. Nous avons bien fait de venir, vous voyez ! Maintenant vaut mieux nous en retourner chez nous.

Blême, Georges écoutait, sentant peser sur lui la rancune de sa mère et le mépris trop justifié de Camille. Il souffrait atrocement.

—Camille, voulez me permettre de vous expliquer ?

—Non.

Elle ajouta, parlant très bas par pitié pour Mme Nessler : « Vos explications, je ne les croirais pas. »

Et elle quitta la chambre, le cœur gros de dégoût, se demandant ce qu'éprouverait Marcelle si elle savait.

Après la dépêche du notaire, Georges, d'accord avec Camille, avait affirmé à la jeune femme que l'affaire était arrangée. Elle pourrait donc ignorer toujours l'intervention de Camille et la malversation commise par Georges Nessler.—(A suivre.)

L'IDÉAL

On dit que les chapeaux seront là, cet automne, du meilleur goût. C'est qu'on s'y entend en fait d'élégance et de mode. Les mains et leurs petits doigts sont si habiles dans leur travail, l'œil si expérimenté dans le choix des tissus et des nuances pour toute harmonie dans les toilettes, ce qui va bien et ce qui ne va pas observé avec une scrupuleuse minutie que nul regret ne vient assombrir la véritable joie qu'on a eu d'acheter. On attend de New-York les plus grandes nouveautés ; c'est là qu'est allée les chercher l'habile artiste que nous connaissons toutes et qui nous a chaque fois donné des créations exquises. En l'attendant on travaille fort les confections pour dames et surtout, oh ! des magnifiques toilettes de mariées. L'ouverture de l'exposition des Modes à l'Idéal aura lieu le 23 septembre courant. Nous irons.

L'IDEAL, Salon de Modes et de Confections, par Mlles Collet & Talbot, 464, rue Saint-Denis, (près Sherbrooke,) Montréal.

De nouveaux chars pour le G. T. R.

On vient de compléter aux Ateliers du Grand-Tronc, à Pointe St-Charles, cinq nouveaux chars de passagers construits d'après les derniers modèles et types de cette compagnie. L'extérieur de ces chars est peinturé en vert et lettrés en or, l'intérieur est fini en acajou poli. Les sièges sont faits d'après les derniers modèles et recouverts en plumes vertes. Soixante personnes logeront aisément dans le char et dans le compartiment à fumer, dans lequel les sièges sont, recouverts en cuir, 12 personnes y trouveront place. Une banquette de tapis Wilton recouvre le centre du char. Sept becs de gaz sont installés dans le char pour l'éclairer.

Ces chars ont tous des appareils de chauffage à vapeur, d'un service de signal et de freins à air. Ils ont un vaste vestibule avec plate forme en acier et sont montés sur des trocs à six roues. La longueur de ces chars est de 75 pieds et 6 pouces et leur poids de 106,000 livres. Ils ont toutes les améliorations pour les passagers et sont du type des chars de première classe que le Grand Tronc est en voie d'avoir sur tous son parcours. Ces chars feront le service entre Montréal et Chicago.